



**COMPTE-RENDU**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 15 OCTOBRE 2015 à 17h30**

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué (à partir de la délibération n° 2), MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laignillon, Mmes Candillier, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet (jusqu'à la délibération n° 31), Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Lauqué à M. le Maire (pour la délibération n° 1), Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, M. Boutonnet à Mme Bensoussan (à partir de la délibération n° 32).

**ABSENTE** : Mme Belbaraka.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.



**Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2015.**

Approuvé à l'unanimité.

**ADMINISTRATION GENERALE**

**1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.  
Pas de vote.

**2. Acquisition de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle (années 2016 à 2019) - Constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS, lancement de la consultation et signature des marchés (rapporteur : M. Esmieu).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention de groupement de commandes, à signer les marchés ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

Adopté à l'unanimité.

**3. Commission extramunicipale « Lutte contre les discriminations et égalité des droits » - Désignation complémentaire (rapporteur : M. Aguerre).**

M. Eric Landrieux pour le Centre de formation des apprentis de l'Agglomération Côte Basque-Adour et Mme Nathalie Fernandez pour le Réseau d'éducation prioritaire sont désignés membres de ladite commission.

Adopté à l'unanimité.

**4. Commission consultative des services publics locaux - Modification de la composition (rapporteur : M. Esmieu).**

Mme Patricia Cartron est nommée membre suppléant pour l'UFC « Que Choisir » du Pays-Basque.

Adopté à l'unanimité.

**5. Gestion de la fourrière automobile - Procédure de délégation partielle du service public - Recours à la procédure de négociation directe (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

Le conseil municipal déclare infructueuse la procédure de délégation partielle de service public de la fourrière automobile et autorise M. le Maire à recourir à la procédure de négociation directe avec la Sarl Mendes Crosa ainsi qu'à accomplir tous les actes nécessaires à la passation du contrat correspondant.

Adopté à l'unanimité.

**6. Syndicat mixte de l'usine de la Nive (Smun) – Modification statutaire (rapporteur : M. Arcouet).**

Le conseil municipal approuve le projet de nouveaux statuts du Smun tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

## **HALLES ET MARCHES DE PLEIN AIR**

**7. Exonération exceptionnelle de la redevance d'occupation du domaine public pour le marché du mardi de Habas des Vallons et l'extension quai Dubourdiou du marché du samedi matin (rapporteur : Mme Meyzenc).**

Le conseil municipal approuve les deux exonérations jusqu'en septembre 2016 inclus.

Adopté à l'unanimité.

## **URBANISME**

**8. Immeuble sis 19 rue Vieille Boucherie - Bail à réhabilitation au profit de SOLIHA Pays Basque et échange foncier avec les consorts Extanasié (rapporteur : M. Lacassagne).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents concrétisant l'échange sans soulté.

Adopté à l'unanimité.

**9. Attribution de subventions communales pour l'amélioration de l'habitat ancien, la préservation et la valorisation du patrimoine (rapporteur : M. Lacassagne).**

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions proposées (total : 112 967,30 €).

Adopté à l'unanimité.

**10. Programme de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2014-2020 – Réponse à l'appel à projets en partenariat avec les villes de Pampelune et de Fontarabie et demandes de subventions (rapporteur : M. Ugalde).**

Le conseil municipal approuve l'engagement de la Ville dans ce projet, portant sur les années 2016-2017-2018, pour un montant prévisionnel de 2 500 000 € HT et autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat avec les villes concernées ainsi qu'à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

**11. Musiques actuelles - Convention de mise à disposition du 1<sup>er</sup> étage du Pavillon Y au profit de l'association Les 4 Fantastik (rapporteur : M. Boutonnet).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**12. Convention de mise à disposition de la casemate sise 3 chemin de Mousserolles (Pavillon Y) au profit de l'Association Sportive Bayonnaise et de l'association Les 4 Fantastik (rapporteur : M. Ugalde).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**13. Conventions de mise à disposition de locaux associatifs au Château Neuf avec quatre associations patrimoniales - Avenants n° 1 (rapporteur : Mme Castel).**

M. le Maire est autorisé à signer les avenants correspondants.

Adopté à l'unanimité.

**14. Convention de mise à disposition d'un local sis 7 quai de Lesseps au profit de l'association Baionako Gazteak (rapporteur : M. le Maire).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**15. Regroupement des salles de cinéma d'art et d'essai quai Amiral Sala - Avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre (rapporteur : M. le Maire).**

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant correspondant.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.

Adopté à la majorité.

**16. Festival Haizebegi – Convention de partenariat avec l'association Munduko Musiken Etxea (rapporteur : M. Ugalde).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**17. Musée Bonnat-Helleu - Convention de partenariat pour l'organisation de la manifestation « Ingres et la musique » les 16 et 17 octobre 2015 (rapporteur : Mme Castel).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**18. Musée Bonnat-Helleu - Acquisition d'un tableau de Léon-Daniel Saubès et demande de subventions (rapporteur : Mme Castel).**

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cet achat et à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

**19. Médiathèque – Action culturelle à la Maison d'arrêt de Bayonne - Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine (rapporteur : M. Ugalde).**

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter une subvention de 1 000 €.

Adopté à l'unanimité.

**20. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don d'un portrait de Léopold Daguerre réalisé par Hélène Feillet, par Monsieur et Madame Gilles Schmidt-Lissarrague (rapporteur : Mme Castel).**

Le conseil municipal accepte ce don (valeur : 5 000 €) et remercie les donateurs.

Adopté à l'unanimité.

**21. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don d'un portrait et de photographies d'Auguste Aubert, par Madame Janine Lebbe (rapporteur : Mme Castel).**

Le conseil municipal accepte ce don (valeur : 6 000 €) et remercie la donatrice.

Adopté à l'unanimité.

**22. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de 39 dessins, 3 tirages anciens, 2 affiches et un calendrier par Michel Iturria (rapporteur : M. Ugalde).**

Le conseil municipal accepte ce don (valeur : 40 300 €) et remercie le donateur.

Adopté à l'unanimité.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

**23. Réalisation d'une chaufferie bois - Intérêt général de la déclaration de projet (rapporteur : Mme Bisauta).**

Le conseil municipal se prononce sur l'intérêt général de ladite déclaration de projet.

M. Nogues s'abstient.

Adopté à la majorité.

**24. Service de mise à disposition de vélos partagés – Convention avec le Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : Mme Bisauta).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**25. Forum 21 – Prise en charge des frais des intervenants (rapporteur : Mme Bisauta).**

M. le Maire est autorisé à régler les dépenses dans les conditions proposées.

Adopté à l'unanimité.

## FINANCES

### **26. Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve les remises gracieuses de proposées (total : 3 452,36 €).  
Adopté à l'unanimité.

### **27. Créances éteintes pour l'année 2015 (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal prend acte des créances éteintes communiquées par M. le Trésorier municipal pour un total de 54 079,24 €.  
Pas de vote.

### **28. Exercice 2015 - Subventions aux associations (rapporteur : M. Laiguillon).**

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions proposées.  
M. Murat ne prend pas part au vote.  
Adopté à la majorité.

## FONCIER

### **29. Acquisition à la SCI Mestelenia d'un terrain sis 4 chemin du Moulin de Bacheforès (rapporteur : Mme Destin).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant l'acquisition au prix de 9 300 €.  
Adopté à l'unanimité.

### **30. Acquisition à l'indivision Fournol et Caumont d'une parcelle sise à l'intersection de la rue de Tosse et de l'avenue Docteur Léon Moynac (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant l'acquisition à l'euro symbolique.  
Adopté à l'unanimité.

### **31. Convention d'occupation du domaine public au profit de la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro - Saison sportive 2015-2016 – Période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 30 juin 2016 (rapporteur : Mme Duhart).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante (redevance pour la période : 130 500,00 € TTC).

Mme Durruty, MM. Neys, Laiguillon ne prennent pas part au vote.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.

MM. Iriart, Nogues votent contre.

Adopté à la majorité.

### **32. Acquisition à l'indivision Urreiztieta d'une partie de parcelle sise chemin de Pinède (rapporteur : M. Neys).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant l'acquisition au prix de 324 €.  
Adopté à l'unanimité.

## EDUCATION ET VIE SOCIALE

### **33. Convention avec les associations participant à l'opération de médiation pour la qualité de la vie nocturne à Bayonne (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Mme Destin ne prend pas part au vote.

Adopté à la majorité.

**34. Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) 2015/2016 – Demandes de subventions à la CAF et au GIP-DSU de l'agglomération bayonnaise (rapporteur : Mme Bensoussan).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions telles que proposées.  
Adopté à l'unanimité.

**35. Programme de réussite éducative (PRE) pour l'année scolaire 2015/2016 - Demande de subventions au GIP-DSU de l'agglomération bayonnaise (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions telles que proposées.  
Adopté à l'unanimité.

#### **ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS**

**36. Plaine d'Ansot - Contrat de cession de droits sur des images photographiques de Monsieur Grégoire Trunet (rapporteur : Mme Destin).**

M. le Maire est autorisé à signer le contrat correspondant.  
Adopté à l'unanimité.

#### **ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE**

**37. Marché de Noël – Grille tarifaire des prestations proposées par la Ville (rapporteur : Mme Meyzenc).**

Le conseil municipal approuve les tarifs tels que proposés.  
Adopté à l'unanimité.

#### **PATRIMOINE IMMOBILIER**

**38. Centre aquatique des Hauts de Bayonne – Travaux de reprise des plages extérieures - Avenant au protocole d'accord (rapporteur : Mme Duhart).**

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant correspondant.  
Adopté à l'unanimité.

**39. Stationnement - Acquisition d'un parking en VEFA - Opération « ADALPA » avenue Paul Pras (rapporteur : M. Neys).**

Le conseil municipal approuve l'acquisition de ce parking au prix de 3 900 000 € HT et autorise M. le Maire à signer les documents nécessaires à la concrétisation de la transaction puis à la gestion du bien.

MM. Soroste, Neys ne prennent pas part au vote.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas votent contre.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

#### **REGIE DES EAUX**

**40. Convention de groupement de commandes pour les prestations intellectuelles relatives à l'étude d'optimisation de l'eau potable de l'ouest du Pays Basque et du littoral portée par le Syndicat mixte de l'usine de la Nive (rapporteur : M. Arcouet).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.  
Adopté à l'unanimité.

## RESSOURCES HUMAINES

### **41. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).**

Le conseil municipal approuve la modification du tableau présentée.  
Adopté à l'unanimité.

## SPORTS

### **42. Marché de prestations de communication et de promotion de la ville de Bayonne – Signature du marché avec la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro (rapporteur : M. le Maire).**

M. le Maire est autorisé à signer le marché à bons de commande pour la saison sportive 2015-2016, estimé à 320 000 € HT, ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché.

Mme Durruty, MM. Neys, Laiguillon ne prennent pas part au vote.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, M. Duzert ne prennent pas part au vote.

MM. Iriart, Nogues votent contre.

Adopté à la majorité.

## COOPERATION INTERCOMMUNALE

### **43. Syndicat mixte de l'usine de la Nive - Rapport d'activité 2014 (rapporteur : M. Arcouet).**

Le conseil municipal prend acte de la production dudit rapport.  
Pas de vote.

### **44. Syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurrak - Rapport d'activité 2014 (rapporteur : Mme Taieb).**

Le conseil municipal prend acte de la production dudit rapport.  
Pas de vote.

### **45. Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques - Rapport d'activité 2014 (rapporteur : Mme Brau-Boirie).**

Le conseil municipal prend acte de la production dudit rapport.  
Pas de vote.

### **46. Syndicat mixte de la Nive maritime - Rapport d'activité 2014 (rapporteur : Mme Destin).**

Le conseil municipal prend acte de la production dudit rapport.  
Pas de vote.

**-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-**

*La séance est levée à 22h30.*

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 15 octobre 2015.

**-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-**